REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

DECLARATION

DE

SON EXCELLENCE LE GENERAL DE CORPS D'ARMEE ANTOINE GAMBI

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DE LA FRANCOPHONIE

A LA 65EME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

NEW YORK, LE 27 SEPTEMBRE 2010

MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE AUPRÈS DES NATIONS UNIES
866 UNITED NATIONS PLAZA • SUITE 444 • NEW YORK • NY 10017
TELEPHONE: (646) 415-9122, (646) 415-9281 FAX: (646) 415-9149

Monsieur le Président,

Monsieur le Secretaire General,

Mesdames et Messieurs les Chefs de Delegation,

Mesdames et Messieurs.

La République Centrafricaine, par ma voix, salue votre élection à la Présidence de la Soixante cinquième Session de l'Assemblée générale, vous félicite et vous soutient dans l'accomplissement de votre haute charge. Cette élection est un bel hommage de la communauté internationale a la Suisse pour son expérience onusienne même si elle est l'un des plus jeunes membres de l'ONU. La coopération de la République Centrafricaine vous est totalement acquise.

Votre prédécesseur, le **Dr Ali Abdussalam Al TREKI** de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste mérite nos hommages appuyés et le témoignage de notre gratitude pour la brillante contribution qu'il a apportée, tout au long de son mandat, à la redynamisation de l'Assemblée générale.

Qu'il me soit enfin permis, au nom de **Son Excellence le Général d'Armée François BOZIZE**, Président de la République, Chef de l'Etat, d'adresser toutes nos sincères félicitations à **Monsieur Ban Ki-moon**, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies qui ne cesse de jouer un rôle éminemment important pour faire avancer les idéaux de notre organisation.

Monsieur le Président,

La 65ème Session se tient au moment où le monde est confronté à de nombreux défis.

Aux conflits armés touchant pratiquement tous les continents viennent s'ajouter les crises alimentaire, énergétique et financière qui rendent de plus en plus précaire la vie des populations les plus vulnérables.

D'autres enjeux se posent, en particulier le respect des droits humains, l'Etat de droit et la bonne gouvernance qui sont les conditions d'une paix et d'une sécurité durables et d'un environnement préservé. Nous savons aujourd'hui que les violations systématiques des droits humains et les déficits flagrants de l'Etat de droit sont fréquemment la cause des conflits et d'autres crises sociales. Les Etats et les groupes armés non étatiques s'opposent. Les seigneurs de la guerre, les terroristes et les bandes criminelles dictent leurs lois. Les civils et non les soldats deviennent les premières cibles. La politique de sécurité ne peut plus se limiter au cadre traditionnel des Etats. Elle doit se centrer en premier lieu sur la sécurité des personnes.

Comme vous l'avez si bien exprimé dans votre discours d'ouverture de l'Assemblée générale, en guise de thème spécial du débat général de cette 65è Session je cite : "Nous devons replacer l'ONU et l'Assemblée générale au centre de la gouvernance mondiale. Les problèmes auxquels nous faisons face aujourd'hui ont acquis une dimension mondiale et requièrent des solutions globales" fin de citation.

Monsieur le Président,

La République Centrafricaine demeure convaincue que la prévention des conflits et leur règlement par des moyens pacifiques constituent le gage le plus sûr pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Monsieur le Président,

De nombreux autres défis interpellent la Communauté Internationale auxquels nous devons apporter des réponses adaptées, en vue de construire ensemble un monde meilleur.

C'est, d'abord, le cas des changements climatiques.

Aujourd'hui plus que jamais, la survie de notre planète se trouve menacée par les changements climatiques qui affectent gravement les conditions de vie dans les pays en développement à travers notamment, l'avancée du désert, l'ensablement des fleuves, la détérioration de l'écosystème, la réduction de la période hivernale, les inondations etc...

Face à ce péril, l'on ne saurait s'interroger sur les responsabilités des uns et des autres. Il s'agira surtout de prendre d'urgence les mesures adaptées par rapport à ce défi.

A cet égard, les conclusions de la conférence de Bali gardent toute leur pertinence et méritent d'être mises en œuvre. Même si le Sommet de Copenhague a été le théâtre helas des incohérences et des égoïsmes des Etats en matière de coopération internationale et de politique climatique, nous osons espérer que le prochain Sommet de Cancun au Mexique trouvera à cette préoccupante question des réponses appropriées.

L'autre défi majeur auquel nous devons accorder une attention toute particulière concerne la pandémie du VIH/SIDA et le paludisme qui représentent de graves menaces pour la survie de l'humanité surtout sur le continent africain. S'agissant du VIH/SIDA, nous devons, en l'occurrence redoubler d'efforts et de détermination en vue de la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement de 2001 et des réunions de haut niveau sur le SIDA. La question de la mortalité maternelle et infantile en Afrique dont la recrudescence constitue encore une source de préoccupation doit recevoir la même attention que les autres sujets.

Toutes ces rencontres ont mis en exergue la gravité de la situation et souligne l'urgence d'agir ainsi que la nécessité d'une mobilisation subséquente des ressources pour combattre ces pathologies.

Monsieur le Président,

La réalisation, à l'échéance convenue, de l'objectif premier du Millénaire pour le Développement, visant à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes souffrant de la faim, nous engage à mettre en œuvre une autre approche de la coopération internationale ; une approche fondée sur le soutien à l'agriculture, en lieu et place de l'assistance alimentaire qui ne devrait répondre que de manière ponctuelle à des circonstances exceptionnelles.

Le développement de l'agriculture pour une sécurité alimentaire durable en Afrique passe nécessairement par la maîtrise de l'eau, la disponibilité des équipements, l'accès des producteurs aux intrants et une bonne organisation des filières de production, de stockage, de transformation et de commercialisation des produits agricoles.

La République Centrafricaine, pays aux dotations naturelles abondantes aurait pu affirmer facilement sa vocation agricole si les handicaps relatifs à son enclavement et à la faiblesse de ses moyens ne l'en privaient.

L'agriculture centrafricaine est pour l'essentiel une agriculture de subsistance qui présente de faibles performances malgré d'énormes potentialités que recèle le pays à savoir :

- 15 millions d'hectares cultivables dont seulement 600 hectares sont annuellement mis en valeur ;

- 16 millions de pâturage faiblement exploité par un cheptel de moins de 2 millions de têtes ;

- Un réseau hydrographique dense et une pluviométrie importante (1200 mm à 1800 mm d'eau par an);

- l'agriculture emploie plus de 75% de la population active et contribue à hauteur de 53% du PIB.

En République Centrafricaine, 72% des personnes pauvres et souffrant de la faim vivent dans les zones rurales où l'agriculture joue un rôle primordial. Elle nourrit les communautés. Elle leur offre en emploi, leur procure des revenus précaires.

Cependant, en dépit de l'énormité des besoins et d'une vulnérabilité alimentaire croissante, l'aide à l'agriculture n'a cessé de diminuer. Elle à fortement chuté ses vingt dernières années.

Monsieur le Président,

La République Centrafricaine a retenu comme priorité dans le pilier IV de la Stratégie National de Réduction de la Pauvreté (DSRP) le renforcement du capital humain. Dans ce pilier l'éducation, la santé et l'emploi ont été considérés comme les secteurs prioritaires tels que définis par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les évaluations des programmes initiés laissent apparaitre des insuffisances en terme de résultats.

A titre d'exemple, le taux d'alphabétisation des adultes est assez faible (57%) et le taux net de scolarisation au primaire est tout aussi faible (55%).

La République Centrafricaine fait partie des pays les plus affectés dans le monde par la pandémie du VIH/SIDA même si les efforts de maîtrise de la prévalence se poursuivent.

Au regard de ces résultats, il est évident que si notre pays devrait poursuivre la mise en œuvre des priorités de son plan de développement, il mérite un appui important de la part de ses partenaires au développement.

Monsieur le Président,

Dans le domaine du désarmement nucléaire, les crises de prolifération que nous traversons constituent actuellement la plus forte menace à la paix et à la sécurité internationales. Le désarmement nucléaire et la prolifération nucléaire sous tous ses aspects doivent être au centre de nos débats et nous devons nous résoudre à privilégier l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins civiles et pacifiques.

Monsieur le Président,

L'interdépendance des crises auxquelles la Communauté internationale fait face met en exergue aujourd'hui, encore plus qu'hier, la nécessité d'insuffler un nouvel élan aux efforts en faveur de la paix et de la sécurité internationales mais aussi, celle de mener une action collective à l'échelle mondiale.

Au chapitre de la réforme du système des Nations Unies, la République Centrafricaine partage le constat que le système onusien ne répond plus dans sa conception actuelle aux ambitions de ses promoteurs. C'est pourquoi, notre pays rappelle son plaidoyer pour la pleine représentation de l'Afrique dans les organes de prise de décision et plus particulièrement au Conseil de sécurité.

Quelle que soit l'issue des négociations en cours sur cette question, ma délégation demeure acquise a l'idée que toute réforme viable au Conseil de sécurité doit prendre en compte le poids politique et numérique de l'Afrique à l'Assemblée générale et ce, surtout, parce que les deux tiers des situations examinées par le Conseil la concerne.

Monsieur le Président,

La République Centrafricaine a organisé des élections en 2005 qui ont été saluées par la Communauté internationale car toutes les conditions étaient réunies en ce temps-là. Il y a lieu de se rendre à l'évidence que celles de 2010 ont connu des difficultés de plusieurs ordres qu'il faut souligner.

C'est la raison pour laquelle sur la base d'un consensus politique, une loi a été votée par l'Assemblée Nationale après avis de la cour constitutionnelle. Cet aménagement constitutionnel proroge le mandat du Président de la République ainsi que celui des Députés en attendant la tenue des élections dont la date est désormais fixée au 23 janvier 2011.

Par ailleurs, le programme du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) des ex-combattants connait des avancées appréciables dans la partie Nord-ouest et du centre du territoire.

Toutefois, la République Centrafricaine est encore confrontée au problème de sécurité dans le Nord-est, du fait des conséquences du conflit du Darfour et le Sud-est par la présence de la rébellion ougandaise de la LRA qui sévit dans la région.

Cette situation alarmante a entraine de part et d'autre un nombre croissant des refugies et des personnes déplacées internes fuyant les campagnes en direction des villes.

Pourchassés depuis l'Ouganda, les rebelles de la LRA se retrouvent dans la partie Sud-est du pays commettant des violences de toute nature et sèmant la terreur au sein de la population.

Il est important de souligner que la République Centrafricaine ne partage pas de frontière avec l'Ouganda.

La République Centrafricaine se félicite donc de la décision prise par le Gouvernement américain sur le désarmement de la LRA.

Cependant, nous souhaitons que l'Administration américaine se penche plus particulièrement sur le cas de la République Centrafricaine, pays post-conflit qui a plus besoin de l'assistance américaine puisque le danger que représente la LRA se trouve sur le sol centrafricain avec toutes les conséquences désastreuses au plan social enregistrées.

Monsieur le Président,

La Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) dont le mandat arrive à terme le 31 Décembre 2010 nécessite une attention particulière.

Les forces de défense et de sécurité centrafricaines vont relayer les forces internationales en vue d'assurer la continuité des opérations mais elles manquent cruellement de matériels et équipements militaires.

C'est pourquoi le Gouvernement centrafricain lance un appel à la Communauté internationale en vue d'une assistance dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des Forces Armées Centrafricaines (FACA).

Monsieur le Président,

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier une fois de plus, tous ceux dont l'engagement, le courage et la détermination ont aidé et continuent à aider mon pays à sortir de la crise en vue d'une paix durable pour son développement.

Je vous remercie !